

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLE DE TIR



### Seuil d'information et de recommandation

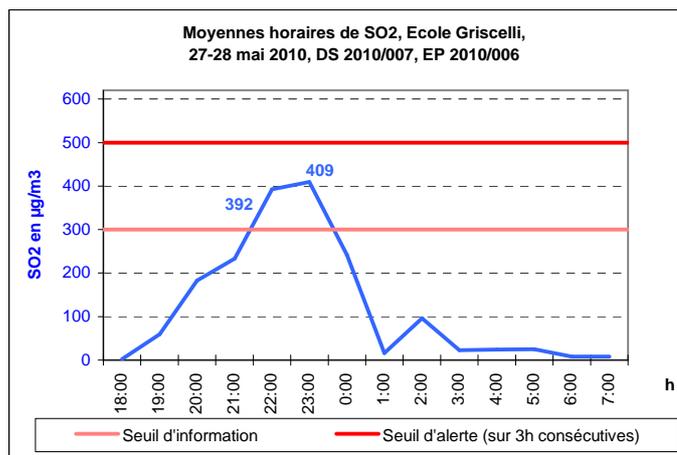
Communiqué du: **28/05/2010 7h**

Observations: **Judi 27-28 mai 2010 - constat de dépassement**  
**Terminé**

### Dépassement du seuil d'information et de recommandation

Dans le secteur de la vallée du Tir, Scal-Air a enregistré à l'école Griscelli dans la nuit du 27-28 mai de fortes concentrations en dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>). Le seuil de recommandations et d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure), a été franchi à 22h.

<b>Zones concernées</b>	Ecole Griscelli (point de mesure campagne), quartiers situés à l'Est/Sud-Est du site de Doniambo.
<b>Début de l'épisode</b>	Judi 27/05/2010, 19h
<b>Fin de l'épisode</b>	Vendredi 28/05/2010, 1h
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Nb de valeurs horaires au dessus du seuil</b>	2
<b>Durée du dépassement</b>	2 heures
<b>maximum horaire</b>	409 µg/m <sup>3</sup> à 23h
<b>Moyenne journalière</b>	68 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances:

D'après les données de Météo France : vents moyens, de secteurs Ouest/Nord-Ouest (300°) à partir de 20h, avec des vitesses de 4 à 5 m/s (8 à 10 kt).

Ces directions correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (SLN) vers la vallée du tir. Le dioxyde de soufre est un polluant d'origine majoritairement industrielle. Les niveaux de dioxyde de soufre sont repassés sous la barre du seuil d'information et de recommandations à minuit.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de 300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de **Seuil d'information dépassé**:

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure